

Interdiction de faire du feu



Mégots et allumettes



Ne pas jeter négligemment de mégots, de cigarettes ou d'allumettes, quel que soit le niveau de danger actuel.



Foyer / Brasero



Ne pas faire de feu en plein air. Respecter impérativement les instructions et les interdictions de faire du feu des autorités.



Foyer Fixe / Cheminée de Jardin



Sous la responsabilité de celui qui utilise le barbecue et uniquement dans les zones d'habitation et sur un support incombustible (socle en béton, dalle de pierre ...) et à une distance sûre de la végétation combustible et des zones boisées



Barbecue à charbon / Four à pizza et à pain



Sous la responsabilité de celui qui utilise le barbecue et uniquement dans les zones d'habitation et sur un support incombustible (socle en béton, dalle de pierre ...) et à une distance sûre de la végétation combustible et des zones boisées



Barbecue électrique / à gaz



Faites attention aux risques d'incendie dans les environs et préparez des moyens d'extinction.



Cabane avec cheminée



Renseignez-vous sur les règles d'utilisation auprès du propriétaire. Uniquement avec un système d'évacuation des fumées certifié



Couvert



Feux d'altitude



Lanternes volantes



Toujours interdit, quel que soit le niveau de danger en vigueur.



Feux d'artifice



Permis sans autorisation uniquement le jour de la fête nationale et le jour de l'an. Toujours interdit en forêt et dans ses environs, indépendamment du niveau de danger en vigueur.